



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024
CONVOCATION EN DATE DU 29 MARS 2024

DÉLIBÉRATION N° 05/02/2024

Présidence : Mme MARCUZZI Jeannette

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 17

Nombre de votants : 25

Membres présents : MM. MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ADIMI Karim

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme STIEVENARD Karine donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, M. GERNEZ Marc donne pouvoir à M. WERY Jean-Charles, Mme GUIOT Christelle donne pouvoir à M. SION Michel, M. PUPILLI Pascal donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, Mme VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme GALAND Mélanie, M. DUHEM Christian donne pouvoir à Mme TROIA Laure, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mmes. PLAYE Maryse

Membres absents : MM. CLOET Geoffrey et PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : M. Michel SION

OBJET : Compte Administratif 2023 – Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme MARCUZZI Jeannette, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2023, après s'être fait présenter le Budget Primitif et la décision modificative de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMpte ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		1.021.303,90		4.341.741,30		5.363.045,20
Opérations de l'exercice	2.556.375,75	2.112.066,62	7.975.270,62	9.256.499,34	10.531.646,37	11.368.565,96
TOTAUX	2.556.375,75	3.133.370,52	7.975.270,62	13.598.240,64	10.531.646,37	16.731.611,16
Résultats de clôture.....		576.994,77		5.622.970,02		6.199.964,79
Restes à réaliser	1.256.804,46	213.465,59			1.256.804,46	213.465,59
TOTAUX CUMULES.....	1.256.804,46	790.460,36		5.622.970,02	1.256.804,46	6.413.430,38
RESULTATS DEFINITIFS	- 466.344,10			5.622.970,02		5.156.625,92

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

5° Ont signé au registre des délibérations : MM. MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIoux Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ADIMI Karim

Sceau de la Mairie



Pour expédition conforme
La Présidente,
Jeannette MARCUZZI

Première Adjointe.

- (1) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et « restes à réaliser ». Les « déficits » et les « excédents » doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés » « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».

Délibération adoptée à l'unanimité